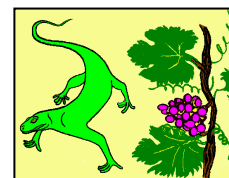


COMITE D'INTERETS DES QUARTIERS DE LA TREILLE ET DES HAMEAUX AVOISINANTS



Fondé en 1947

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION Réunion du 10 septembre 2019

NOM	PRENOM	P/A/E	NOM	PRENOM	P/A/E
ASTIER	BEATRICE	E	JOURDAIN	ODILE	E
BERGERON	YVETTE	P	MAGNAN	BEATRICE	E
BOUTIN	CLAUDE	P	MINKO	ALAIN	P
CAZARELLY	RAYMOND	P	OHANESSIAN	YANNICK	E
CUVELIER	CLEMENCE	P	PAPPALARDO	PATRICIA	P
DE CESARE	MARIO	E	PORTENSEIGNE	MICHEL	E
DURBEC	MICHEL	P	PULLINO	JACQUES	P

(P : Présent, A : Absent non excusé, E : Excusé) -

TRAITEMENT DE L'ORDRE DU JOUR

N°	Points	Personnes en charge
1	<p><u>VOIRIE :</u></p> <p>Les travaux de la SEMM (Sté des Eaux de Marseille) se prolongeront jusqu'en mars 2020. Ils consistent au changement des canalisations, comme l'indiquent leurs panneaux.</p> <p>Les plots ralentisseurs implantés sur le chemin des BELLONS, ont été une nouvelle fois saccagés. Devant la vitesse excessive récurrente, nous souhaitons virement qu'ils soient remis en place en attendant que d'autres systèmes plus efficaces et inviolables voient le jour. C'est actuellement, une réflexion entamée par les services de la voirie de la Métropole. Quant aux socles des plots arrachés restés encrenés dans le sol, nous nous proposons de les faire retirer car ils présentent un danger, ou même de les retirer nous-mêmes. Nous souhaitons rappeler l'interdiction du passage dans le village aux plus de 3,5 tonnes (sauf dérogation), ce qui n'est pas toujours respecté... Un moyen de contrôle serait bienvenu, à minima, le rappel de cette réglementation.</p> <p>« Coulée verte », encore d'actualité... Certains riverains souhaiteraient longer le canal à partir du chemin de PLUVENCE, jusqu'au Vallat de la Marteleine afin de permettre un passage plus sécurisé, notamment aux enfants qui se rendent à l'école. A noter, cette solution ne convient pas à certains propriétaires susceptibles d'être traversés. Il en ressort une obligation de protection par un grillage sur plusieurs mètres que la SEMM ne prendra pas en charge. La question s'est posée d'envisager une participation financière de la part de notre situation, proposition rejetée par l'ensemble du C.A. de ce soir. Nous tenterons un courrier auprès de notre Mairie de secteur pour présenter le projet et obtenir un financement du cout du grillage, si l'opération se faisait...</p> <p>Vitesse excessive et danger immédiat à la sortie de la traverse des Fabres. Bien que le CIQ des ACCATES couvre cette zone, nous avons interpellé Maurice REY sur le problème qui, de son côté, en a averti Martine VASSAL (présidente de la Métropole). Dans la réponse de cette dernière, elle reconnaît les faits mais compte tenu de la fréquentation (plus de 15000 véhicules par jour), il n'est pas possible d'envisager des ralentisseurs. Nous évoquons la mise en place d'un feu et pour unir nos forces nous rapprocher des autres CIQ (CAMOINS, EOURES) utilisateurs de cet axe.</p> <p>Nettoyage des restes de la voiture incendiée sur la montée Maurice PORTENSEIGNE. A la suite de notre demande, 4 salariés de la Métropole sont venus nettoyer plus que SOMMAIREMENT l'espace.</p>	Tous les protagonistes cités

2	<p><u>SECURITÉ</u> :</p> <p>Relance DFCI : Nous avons reçu copie d'un courrier adressé par Julien RAVIER à Martine VASSAL pour connaître le suivi réservé au désenclavement du secteur de la Treille en termes de mise en sécurité des habitants et du massif forestier. Dans sa réponse, elle indique transmettre le dossier à ses équipes pour apporter les réponses attendues.</p> <p>Les pompiers : Le commandant BEAUMONT (St. Menet) désire organiser une réunion d'informations pour les riverains sur les mesures à prendre en cas d'incendie. Il nous contactera pour fixer une date.</p> <p>C.S.A. – Conseil Sécurité Arrondissement : La réunion du 5 juillet nous a permis de signaler les problèmes de vandalisme et tapage subis par les riverains de l'aire du 12 S. Régulièrement la nuit des voitures tous feux éteints stationnent longuement sur l'aire. Nous formulons une demande de rondes de la Police plus régulières. La réunion du 12 septembre : le signalement récurrent de la vitesse excessive et dangereuse pour les piétons entre le chemin de Pluence et le village. Proposition éventuelle de pose de radars provisoires !!!</p>	
3	<p><u>ANIMATIONS et PROJET de l'ILLUMINATION de la CROIX</u> :</p> <p>A venir, le concours de crèche provençale en décembre, la Crèche très chère à notre culture. Michel D. accompagné de l'équipe habituelle, s'occupera de l'organisation de cette manifestation.</p> <p>ILLUMINATION de la CROIX : Nous faisons le point sur les travaux restant à effectuer.</p>	
4	<p><u>ECHO DE LA TREILLE N° 173</u></p> <p>en cours d'impression.</p>	
5	<p><u>DIVERS</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La confection d'une banderole à notre effigie proposée pour les grandes occasions (A.G....) de 3000 x 700 mm, pour laquelle le devis se monte à 276 €, n'a pas été retenue, pour la bonne raison que celle en notre possession fera tout à fait l'affaire. Claude nous l'a apportée pour avis : plus grande, certes, mais en parfait état. Elle sera alors posée à l'extérieur de la salle, sur le grillage, par exemple, lors de l'A.G. ou autres occasions. - Le remplacement de nos panneaux d'affichage revient sur le tapis. Soit nous en demandons la confection à un artisan, soit nous les commandons via Internet. Il faut compter selon la taille entre 60 et 100 € en format A3 (avec fermeture à clé) : peut-être le format A2 serait plus approprié, il nous en faudrait 5. - Une réunion de la fédération des CIQ du 11^{ème} est programmée le 25 septembre 2019 - AFPA : le sous-directeur du centre, Monsieur BRUN, désire se rapprocher de notre CIQ. Béatrice A. et Raymond seront présents. Date prévue le 3 octobre dans leurs locaux. 	

PROCHAINES REUNIONS C A : 8 OCTOBRE et le 12 NOVEMBRE

Béatrice Astier
Présidente

Clémence Cuvelier
Secrétaire